

nombreuse. Il fut notamment le médecin de Casaubon pendant le dernier séjour de l'illustre philologue à Londres, où celui-ci mourut en 1614. Raphaël de Thoor a décrit le vice de conformation de la vessie qui fut la cause des terribles souffrances et de la mort de Casaubon : *Epistola de Casauboni morbi mortisque causa* (Leyde, J. Marcus, 1619; pet. in-4°, 2 ff.), réimprimée à la fin des *Isaaci Casauboni Epistolæ* (La Haye, Th. Maire, 1638), avec une *Narratio* plus détaillée de l'état physiologique du malade.

Humaniste comme son père, il écrivit des vers français et latins, dont un recueil manuscrit est conservé au British Museum, à Londres (ms. Sloane, 1768); ils sont souvent d'une grande verdeur et attaquent volontiers la religion catholique. Esprit primesautier, grand buveur de vin et grand fumeur, bon médecin par ailleurs, il était une figure originale du monde londonien à l'époque du roi Jacques Ier. Parmi ses relations, on peut mentionner Christophe Harley, le héraut d'armes Camden, sir Robert Ayton, sir Theodore Mayerne, William Halliday, les botanistes Charles de l'Escluse et Mathias de L'Obel, Constantin Huygens, Bon. Vulcanius, Baudius, Heinsius, L. de Kinschot, etc. Dans son *Dictionnaire critique*, Pierre Bayle rapporte, d'après Gassendi, une anecdote qui fit la joie de la cour : « M. de Peiresc, dinant à Londres avec plusieurs hommes de lettres, ne put jamais obtenir d'être pensé à l'égard d'une santé que le docteur Thorius lui porta. Le verre était d'une grandeur démesurée, c'est pourquoi M. de Peiresc s'excusa longtemps et alléguait mille raisons; mais il fallut qu'il le voidât. Avant que de le faire, il stipula que Thorius boirait la santé qu'il lui porterait à son tour. Dès qu'il eût bu ce vin, il fit remplir d'eau le même verre... et [Thorius] fut presque toute la journée à vider à plusieurs reprises ce maudit calice... »

Son goût pour le tabac lui fit chanter la plante de Nicot dans un poème d'une

latinité élégante, qui obtint beaucoup de succès : *Hymnus Tabaci*. Londres, J. Waterson; 1626; pet. in-12, 5 ff., 47 (48) p. et 7 ff. pour un autre poème, sur l'hiver : *Hyems*. Il fut réimprimé à Leyde, par les Elsevier, en 1628, à Utrecht, par David van Hoogenhuysen, en 1644, à Londres, par H. Moseley, en 1651, et reproduit aussi dans les *Musarum Anglicanarum Analecta* (1721; 5^e éd., 1741). Des traductions anglaises en furent faites par Peter Hausted (Londres, 1651) et William Bervick (Londres, 1725). Du poème *Hyems*, il a paru aussi à part une traduction anglaise due à Peter Hausted : *Chemonopegnion, or a Winter-Song* (Londres, 1651).

Parmi ses poésies diverses, il en est où il déplore la perte de ses jeunes enfants, enlevés par l'épidémie de peste, qui causa aussi sa mort. Dans la correspondance de Charles de l'Escluse, conservée à la bibliothèque de l'université de Leyde, se trouvent sept lettres de Raphaël de Thoor, datées de Londres, 1597, 1599, 1601, 1605, 1606 et 1607.

Paul Bergman

Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, 3^e éd., t. IV (Amsterdam, 1740), p. 357-358. — Louis Moreri, *Grand dictionnaire historique*, 18^e éd. (Amsterdam, 1740), p. 415. — Chr. J. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, t. IV (Leipzig, 1781), col. 4172. — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, 2^e éd., t. IV (Paris, 1824), p. 393. — S. Lee, *Dictionary of national biography*, t. LVI (Londres, 1898), p. 284-285. — P. Bergmans, *Les Poésies manuscrites de François et Raphaël Thorius*, dans *Mélanges Paul Thomas* (Mons, 1930).

* **THORBECKE** (Jean-Rodolphe), homme d'Etat hollandais, professeur à l'Université de Gand, né à Zwolle, le 15 janvier 1798, d'une famille originaire d'Osnabruck, mort à La Haye, le 4 juin 1872. De 1815 à 1817, Thorbecke suivit les cours académiques de l'*Atheneum illustre* d'Amsterdam, passa ensuite à l'Université de Leyde, où il remporta, deux fois de suite, la médaille d'or du concours universitaire, et fut proclamé *magister in utroque jure* après défense d'une dissertation de *Casino Pollione*. Il alla ensuite, pendant deux

années, grâce à une bourse de voyage de 1,200 florins due à la protection de Falck se consacrer en Allemagne à l'étude de la philosophie et, après un court séjour au pays natal, retourna outre Rhin et devint *privat docent* à Giessen. Il se rendit ensuite à Göttingen, où il se fit remarquer par ses connaissances dans le domaine de la philosophie de l'histoire, notamment par la publication de sa lettre au professeur Eichhorn : *Ueber das Wesen und den organischen Character der Geschichte*. Il révéla également sa valeur de critique par sa collaboration au recueil très réputé, les *Göttinger Gelehrte Anzeigen*.

Retourné en Hollande en 1824, il y établit sa réputation par ses *Bedenkingen aangaande het Regt en den Staat*, qui lui valurent la protection de deux hommes d'Etat éminents : G. K. van Hogendorp et Falck. L'un et l'autre eurent sur sa formation politique une grande influence et lui parurent toujours des modèles à imiter. La seconde édition des *Bijdragen* de van Hogendorp se fit par ses soins, et les commentaires qu'il y ajouta établissent la parenté spirituelle existant entre son protecteur et lui.

Nommé professeur à l'Université de Gand, où il prononça, le 4 octobre 1825, sa leçon inaugurale : *De disciplinarum historico-politicarum argumento*, Thorbecke devint un des principaux artisans de la néerlandisation de l'enseignement supérieur dans les provinces méridionales, et on peut le considérer comme un des précurseurs du réveil intellectuel du peuple flamand. En plus du cours de science politique, dont il était titulaire à l'Université de Gand, il donna à La Haye et à Amsterdam des leçons d'histoire politique, de statistique, d'économie politique envisagée dans toutes ses applications. En se consacrant de plus en plus à ces dernières branches, il allait acquérir la formation nécessaire pour lui permettre de jouer un rôle considérable dans l'Etat. Sa leçon inaugurale à Gand : *Over het onderwerp der geschiedkundige wetenschappen*, fut suivie en 1828 d'une

remarquable étude intitulée : *Bedenkingen over de hoogeschoolen en het academisch onderwijs van de Letterk. Faculteit te Gent*, et, en 1829, d'un travail : *Over het bestuur van het onderwijs in betrekking tot een aanstaande wetgeving*. Ces deux ouvrages sont d'une importance capitale pour l'étude des idées et des projets en matière d'organisation scientifique à la fin du régime néerlandais en Belgique.

La situation qu'il occupait dans les provinces méridionales permettait à Thorbecke de renseigner exactement le gouvernement sur l'état de l'opinion en Belgique, et ses lettres à Groen van Prinsterer, publiées en 1873, sont une source de première valeur pour l'étude des causes du déchirement de 1830.

Après la révolution qu'il avait vivement combattue dans deux brochures : *Een woord in het belang van Europa bij het voorstel der scheiding tusschen België en Holland* (Leiden, 1830) et *Over de erkenning der onafhankelijkheid van België* (Leiden, 31 Dec. 1830), Thorbecke fut transféré à l'Université de Leyde, où il écrivit en 1831 son célèbre ouvrage : *Over de verandering in het algemeen Statenstelsel sedert de fransche omwenteling*. A son cours de science politique, sa formidable puissance de travail et sa large érudition lui avaient permis de joindre ceux d'histoire du droit romain, de droit commercial, d'histoire constitutionnelle, d'histoire de la législation dans les Pays-Bas, de droit administratif et de droit public interne. Le caractère même de ses études et les circonstances le poussèrent à s'orienter de plus en plus vers les sciences politiques et le droit public. Sincèrement libéral, il fut un des premiers à voir les conséquences funestes pour son pays de la politique de Guillaume I, qui avait transformé son royaume en un « Etat napoléonien » à façade constitutionnelle, et qui, par son absurde « système de persévérance » écrasait son peuple sous des charges militaires de plus en plus ruineuses. C'est pourquoi il entama une énergique campagne en faveur d'une révision constitutionnelle, en réclamant que

les Etats généraux fussent à cet effet convoqués avec un nombre double de députés. Sa brochure, parue en 1840 : *Wat kan de dubbele Kamer doen?* eut un immense retentissement et le sacra chef du parti libéral qui s'était constitué et organisé dès la fin des difficultés avec la Belgique.

Cette Chambre en nombre double ayant été convoquée, Thorbecke y fut élu député et s'efforça de réaliser une revision plus complète que celle timidement proposée par le gouvernement. Son remarquable travail : *Aantekening op de Grondwet*, auquel il avait joint une brochure : *Proeve van herziening der Grondwet*, avait eu un immense retentissement. Mais il ne parvint pas à faire prévaloir ses vues et ses efforts, avec huit de ses collègues, pour faire aboutir une proposition de revision de la *Loi fondamentale* et d'addition à celle-ci, échoua complètement. Même en 1816, Thorbecke ne fut plus réélu député à la Seconde Chambre par les Etats provinciaux de la Hollande méridionale.

Il fallut attendre la révolution de février 1848 en France et ses répercussions en Europe, pour décider le roi Guillaume II à consentir à une revision constitutionnelle. Le 17 mars, il forma, en dehors du ministère, une commission chargée d'élaborer un projet de revision. Thorbecke et trois autres libéraux en faisaient partie. Thorbecke exerça une très grande influence, si pas une influence décisive sur l'œuvre revisionniste, qui, détail curieux, s'inspira sur beaucoup de points de la constitution belge de 1831. La nouvelle *Loi fondamentale* fut promulguée en novembre 1848 et, en janvier 1849, eurent lieu les premières élections au suffrage direct. Les libéraux « Thorbeckiens » conquièrent la majorité et leur chef fut chargé, le 31 octobre 1849, de former un ministère responsable conformément au régime parlementaire qu'il avait tant contribué à faire établir dans les Pays-Bas. Ses premiers soins furent consacrés à faire voter une loi provinciale et une loi communale en concordance

avec les nouvelles institutions libérales et inspirées, elles aussi, de la législation belge. Il pratiqua une politique pacifique et, par crainte des visées annexionnistes manifestées par la France au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre, poussa à la conclusion d'une alliance hollando-belge. Cette idée fut abandonnée par son successeur Van Hall, très hostile à la Belgique.

Au cours de l'année 1852, la position parlementaire du cabinet Thorbecke fut ébranlée par l'échec d'un projet de loi soumettant tous les établissements de bienfaisance au contrôle de l'Etat, conformément au système existant en Belgique. Sa chute fut précipitée par un conflit entre les catholiques et les calvinistes au sujet du rétablissement de la hiérarchie épiscopale, et il remit sa démission au roi le 19 avril 1853.

Thorbecke reprit le pouvoir le 1^{er} février 1862, à la suite du renversement par les libéraux du cabinet conservateur qui refusait de réformer le système des cultures forcées imposé aux populations des Indes néerlandaises. Le second ministère Thorbecke parvint à établir en fait le contrôle des Etats généraux sur l'administration des colonies, déjà établi en principe depuis 1854. Il acheva la réforme fiscale, remplaçant l'impôt sur les combustibles et les octrois municipaux par une augmentation des droits sur les eaux-de-vie. Il fit adopter à l'exemple de la France, de l'Angleterre et de la Belgique, un tarif de douanes très libéral; il fit exécuter de grands travaux publics : amélioration des voies fluviales entre Rotterdam, Amsterdam et la mer; construction de 888 kilomètres de voies ferrées, appartenant à l'Etat mais exploitées par des compagnies privées, etc.

Son attitude à l'égard de la Belgique fut très hostile dans le domaine des relations d'ordre économique. Il fit rejeter par les Etats généraux la convention conclue entre le cabinet précédent et le gouvernement belge, le 21 septembre, pour réglementer les prises d'eau à la Meuse mitoyenne et au Zuid-Willemsvaart. Il employa

toutes sortes de subterfuges, de faux-fuyants et de moyens dilatoires pour empêcher d'aboutir les démarches faites par le gouvernement de Bruxelles en vue du rachat de l'onéreux péage de l'Escaut. Il fallut, pour le faire céder sur ces divers points, l'intervention énergique des grandes puissances, à qui Lambermont avait fait comprendre que les intérêts supérieurs de la vie économique internationale étaient en jeu du fait de l'obstruction du gouvernement hollandais.

Le second cabinet Thorbecke démissionna le 10 février 1866, parce que le roi Guillaume III avait promulgué un nouveau code pénal pour les Indes par simple ordonnance, au lieu de le soumettre à la discussion des Etats généraux.

Bien qu'il eût élevé Thorbecke à la dignité de ministre d'Etat, le roi, le jugeant d'allures trop indépendantes à l'égard de la couronne, essaya de se passer de son concours, en dépit du fait que la majorité n'eût pas cessé d'appartenir aux libéraux. Thorbecke n'en continua pas moins à jouer un rôle considérable dans la direction à donner à la politique hollandaise.

En décembre 1869, voyant la situation internationale s'assombrir au lendemain de l'incident des chemins de fer belges et redoutant une guerre européenne, il fit lancer par son organe l'*Arnhemse Courant* l'idée d'une entente militaire hollando-belge. Celle-ci resta sans suite. Finalement, devant les progrès électoraux continuels du parti libéral, Guillaume III dut renoncer à tenir tête à la majorité ; le 3 janvier 1871, il chargea Thorbecke, en dépit de ses soixante-douze ans, de constituer pour la troisième fois le ministère. Mais la santé du vieil homme d'Etat était fort affaiblie et l'empêchait de donner au gouvernement la fermeté nécessaire pour résister à la coalition des partis conservateurs. Il se heurta à des difficultés de tout genre, et la crise était déjà virtuellement ouverte, lorsque Thorbecke mourut inopinément le 4 juin 1872. « Ainsi disparut de la scène » de l'Etat, écrit Blok, l'impression-

nante figure qui, pendant plus d'un quart de siècle, avait exercé une si grande influence sur le gouvernement et avait joué un rôle comparable à celui des plus grands hommes d'Etat de notre peuple dans le passé. Thorbecke avait créé les formes dans lesquelles le gouvernement allait se mouvoir pendant longtemps. Sa puissante main avait tenu le bâton de commandement, avec lequel il avait montré la voie du progrès dans le développement constitutionnel, dans le bien-être matériel et dans l'affranchissement spirituel. Son nom est indissolublement lié à l'histoire d'une des périodes les plus importantes de nos annales. »

Vte Ch. Terhinden.

Blok, *Geschiedenis van het Nederlandsche volk*, t. VIII (1916). — F. de Bosch-Kemper, *Geschiedenis van Nederland, na 1830*, 4 vol., 1873-1882. — Colenbrander, *De jeugd van Thorbecke*, dans la revue *De Gids*, 1906, p. 293. — De Ridder, *La Belgique et les Puissances*, dans l'*Histoire de la Belgique contemporaine*, t. I^{er}, 1923. — P. Frederica, *Thorbecke voor 1830* (1906). — J. A. Levy, *J. R. Thorbecke, 1876*. — *Liber Memorialis de L'Universite de Gand*, t. I^{er}. — Molhuizen en Blok, *Nieuw Nederlandsch biografisch Woordenboek*, 4^e deel (Leiden, 1918), col. 1-08-1328. — Nuyens, *Geschiedenis van het Nederlandsche volk van 1815*, 4 vol., 1883-1886. — Olivier, *Herrinneringen aan Mr J. R. Thorbecke 1872*. — Opsomer, *Thorbecke, 1872*. — *Parlementaire redevoeringen van Mr Thorbecke*, door hemzelven uitgegeven, 3 vol. (1856-1870). — W. J. van Welderen Rengers, *Schets eener parlementaire geschiedenis van Nederland* (1902). — van Houten, *De Staatsleer van Mr J. R. Thorbecke* (1872, 2^e druk 1882). — Dr Th. Ch. C. Wynmaelen, *J. R. Thorbecke, eene biografie voor de Levensberigten der Maatschappij van Letterkunde* (1873).

*THORÉ (Etienne-Joseph-Théophile), homme politique et critique d'art, né à La Plèche (France), le 23 juin 1807, mort à Paris, le 30 avril 1869. Il avait été un instrument singulièrement actif de la révolution de 1848 ; son désintéressement, son intelligence, la sincérité de ses convictions républicaines avaient fait de lui une des figures les plus caractéristiques de cette époque fiévreuse ; mais son idéal n'était pas atteint ; il rêvait de la révolution sociale, et, après l'avoir réclamée dans la presse et dans plusieurs pamphlets violents, il voulut l'accomplir ; un mouvement